

Commune de Bovernier
Ecole de Valette

Prix de sélection 2011



PATRIMOINE SUISSE
SECTION DU VALAIS ROMAND

PRIX 2011





REMERCIEMENTS

Nou remercions le maître d'ouvrage de nous avoir ouvert leur porte ainsi que le architecte pour leur disponibilité et leur explication .

PATRIMOINE UI E _SECTION VALAI ROMAND

PRIX 2011

« Un lieu... une architecture »

ION – SEPTEMBRE 2011

PRÉFACES

5

L'Architecte cantonal

7

La Commission du prix

10

Le Président de Bovernier

LAURÉAT DU PRIX 2011

13

Agrandissement de l'école primaire

_Le Valette, Bovernier

MENTIONS

23

Centre d'accueil et de restauration

_alpage de Colombire, Mollen

29

Pavillon d'été du Petit-Lac

_Sierre

35

Couverture de ruine archéologique

_Saint-Maurice

NOMINÉS

41

Habitation Pilloud

_Salin

Habitation Barra

_Corin

Centre d'accueil touristique

_Nax

L'ARCHITECTE CANTONAL

OLIVIER GALLETTI

A premi re vue le diff rent projet retenu peuvent emblent fonci rement diff rent , que ce oit par leur dimen ion , leur but fonctionnel ou dan leur principe constructif . Toutefois un fil rouge vident le relie : la recherche vi ant con truire de ouvrage mettant en valeur le qualit intrin que de chaque lieu. Cette attention la ituation du lieu naturel et con truit e t au i importante que la compr hen ion de be oin fonctionnel dan ce projet exemplaire . Ce n ce it fonctionnelle e lai ent contaminer par la r alit de chaque ite pour aboutir la con truction d'œuvre pui ant leur racine dan la fu ion de exigence du programme et du lieu. Ain i la banalit d'un programme au i norm qu'une alle de port prend une nouvelle vie dan cette compr hen ion de contrainte du lieu, con trui-ant on authenticit .

En conclu ion, je tien aluer la Commi ion du prix non eule-ment pour on prix d livr chaque deux an , mai en particulier pour la pertinence du th me choi i. Aujourd'hui la pui ance de moyen m canique notre di po ition n'impo e plu une connai ance attentive de notre environnement. Dan notre pay- age caract ri par l'omnipr ence de la pente, cette attention initiale guide depuis toujours le r ali ation con trui ant l'au- thenticit de notre patrimoine, alor que la force brute permet d'impo er au ol de r ali ation que l'on peut r p ter l'infini an aucun lien avec la r alit du ol. San la connai ance et le re pect de notre environnement proche, le ri que e t grand de banali er chaque lieu et d' ter au m tier de l'architecte tout on en quel que oit le type de b timent con truire.

LA COMMUNICATION DU PRIX

« Un lieu... une architecture »

CHRISTOPHE VALENTINI, ARCHITECTE

LE VALAIS ... UN LIEU BIEN PARTICULIER

Le canton du Valais apparaît traverser son territoire comme un lieu bien particulier. Sa topographie accidentée avec le montagne, le val, la plaine et son climat, confère à ce lieu une identité forte et unique. Ces caractéristiques, sous la contrainte, ont fortement influencé la construction et comme en témoignent plus d'une réalisation, la tâche n'a pas été facile pour le habitant.

Si autrefois le moyen de position ne permettait pas d'en modifier fortement la topographie, il en va autrement aujourd'hui. Au quotidien on prend d'ordinaire l'habitude ou la facilité d'adapter le terrain à la construction ou simplement par remblai de l'aplanir de manière à pouvoir y poser tout type de construction.

Il est donc important de rappeler par ce prix que le territoire et ses caractéristiques sont de composantes essentielles de notre patrimoine et de l'identité propre et particulière de notre canton.

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE COMME SOURCE D'INSPIRATION...

L'architecture vernaculaire répond avec justesse au thème « un lieu... une architecture » notamment au travers de l'habitation et de la construction rurale. Cet ensemble de réalisations témoigne d'une grande connaissance du lieu et de la difficile contrainte de notre territoire. Sans parler de celui-ci, cette architecture s'est adaptée au terrain incliné et au travers de sa matérialité, essentiellement du lieu, elle « s'est fondue » dans le paysage. Harmonie et équilibre, honnêteté, implicite... belle cohérence entre territoire et construction. On peut parler d'une architecture pour le Valais et seulement du Valais...



Trient – chemin de l'alpage de Grand



Panorama—La Giette—Evol ne



H r mence



Vex



Egli e, h tel et ruraux La Sage

AUTRE EXEMPLE POUR ILLU TRER LE TH ME

Alor que no gli e ont pour la plupart t rig e ur de urface plane et apprai ent dan un tyle traditionnel de mani re forte impo ante au centre de no village , quelque architecte e ont lanc dan l'exercice p rilleux de le con truire en tenant compte du ite, de leur environnement et dan un tout autre apparat. Ain i l' gli e d'H r mence, con truite en 1970 par l'Architecte Walter F rderer qui trouve a place dan un ti u tr den e, ur un terrain en pente et qui a ure galement la relation entre le haut et le ba du village au traver de commerce et locaux admini tratif en on ocle. R cup rant le urplu de mat riaux du barrage de la Dixence, elle appara t v tue de b ton implement lai apparent.

Dan un m me ouci d'int gration dan un ite con truit, on peut mentionner l' gli e de Vex de 1962 par l'architecte Andr Perraudin. Un grand volume muni d'une grande toiture deux pan l'image de toiture de no chotte et de no table que l'on retrouve dan la r gion...

Pour parler de ce dernier type de b timent, le table , ce b ti- ment de grande dimen ion devraient, elle au i, tre r ali- e avec un meilleur ouci d'int gration dan no r gion et no pay age . On pourrait citer ici le travail de l'architecte Caminada de Gri on qui nou d montre que cette architecture agricole peut parfaitement tre int gr e dan le pay age de montagne .

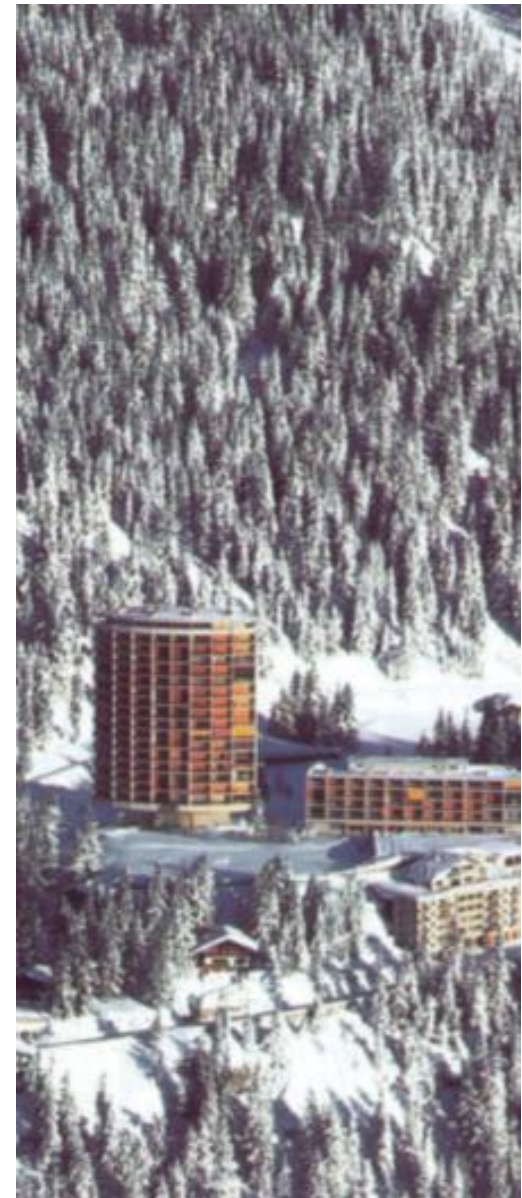
Si la cohabitation re tait d licate entre le gli e et no con struc- tion rurale , elle va tre encore plu difficile avec la con struction de tructure touri tique durant le 19^e et 20^e i cle . Ce grand h tel vont appara tre hor d' chelle ur notre territoire par rapport no tructure de village et ceci autant au niveau de la volum trie que de l'architecture, ouvent dan un tyle international.



Maison d'habitation Saint-Lonard – Group8

Ce bâtiment est un exemple important, souvent appelé paquebot de l'Alpe, marquant, aujourd'hui encore, fortement notre territoire. Cependant, on mentionnera une réflexion très importante porte le regard de notre territoire lors de certaines réalisations de ce type, notamment celle de construire en hauteur afin d'éviter tout mitage important... l'exemple de la Tour SuperCran dans les années 60 par l'architecte J.-M. Ellenberger. Ce principe se retrouvait déjà dans l'architecture vernaculaire à l'image de l'habitation tout en hauteur d'Evolène.

La question de la sauvegarde de notre territoire ne consiste cependant pas seulement dans la réalisation de cette grande infrastructure. Elle est porteuse également de la responsabilité de tout citoyen qui aujourd'hui doit construire « à petite échelle privée ». Le phénomène de l'habitation individuelle bat son plein depuis une dizaine d'années avec le concept de l'achat sur catalogue de la maison de caractère quelle que soit la topographie du terrain que l'on adaptera par la suite. Faute de terrain disponible en plaine, celui-ci s'intalle tous les jours davantage en moyenne altitude sur des terrains qui nécessitent vraiment une attention particulière. À l'image de notre architecture vernaculaire mentionnée en début de texte, plusieurs réalisations montrent qu'il est tout à fait possible de construire de l'habitation privée tout en respectant notre territoire. Ainsi un tout premier exemple des années 60, la Maison Veillet à Sion par les architectes Paul Moriod et Jean Kyburtz, qui épouse magnifiquement bien la topographie en terrasse de notre vignoble. Plus tardivement mais dans une même problématique, la maison de Monsieur Balet à Saint-Lonard par les architectes du Group8...



Tour SuperCran

En fin de compte, tout comme le bâtiment existant dicte la transformation, le paysage devrait dicter la construction... Ainsi le site, la topographie, le climat et les matériaux constituent des éléments indispensables à tout projet... en respectant, chaque réalisation trouve son propre lieu.

LA COMMUNE DE BOVERNIER

LE PRÉSIDENT, MARCEL GAY

LE CŒUR ET LA RAISON

Il fallait donner un signal fort, prouver par l'action que l'on croit en l'avenir de cette commune. Il fallait surtout se rendre évident : une nouvelle salle de gymnastique était indispensable. L'ancienne, devenue salle polyvalente, ne permettait plus non seulement de pratiquer le sport dans de bonnes conditions ni suivre le rythme imposé par le programme scolaire. C'est donc par l'unanimité que le Conseil communal décidait de construire un complexe scolaire aux Valette, sur le site de l'ancienne école. L'assemblée primaire, souveraine en la matière, plébiscitait cette volonté d'exécutif et donnait ainsi toute sa légitimité au projet. Voilà le pourquoi du comment. Il restait en outre le plus difficile, concrétiser cette idée.

UN SITE PAVIMENTÉ

Les contraintes ne manquaient pas ! Entre le problème lié à la zone de danger, l'obligation de se greffer sur le bâtiment existant, une surface plane d'au moins minimale et une dénivellation brutale de l'entour, il fallait avoir jongler. Il faut encore préciser que le complexe devait offrir une salle de gymnastique, une salle mixte, une salle pour les activités créatrices manuelles, une salle de maître, un coin lecture, une salle pour le cours d'appui et, pour mettre encore un peu de piment, une garderie. Autant dire que le Conseil communal et la commission de réflexion attendaient avec impatience et une certaine appréhension le projet.

LE PROJET

Heureusement qu'il y avait des maquettes pour accompagner le plan et autres documents techniques. Au premier coup d'œil, les profanes pouvaient déjà se faire un avis sur la future réalisation.

Dire qu'il fut facile de choisir serait exagérer car tous les projets avaient leur partisans. Mais tous les regards se sont portés assez vite sur celui de l'institut par le bureau Bonnard & Woeffray. Il avait conduit immédiatement le Conseil communal qui craignait cependant qu'il soit trop imposant, trop beau, trop... cher surtout! Les avis autorisés de représentants de l'Etat ont fait rapidement pencher la balance du côté où elle penchait déjà... Le premier élément, déterminant au moment de la décision, était l'emplacement choisi: en parfaite harmonie avec le site. Puis, au fur et à mesure que l'on découvrait le détail du projet, on allait de bonne surprise en merveillement. Les architectes avaient réussi à allier modernité et fonctionnalité, esthétique et originalité, harmonie et symphonie de couleur... Mieux encore, ils proposaient de faire de façade du centre un miroir du vignoble qui fait la fierté de Bovernion. Un coup de maître...

CONCLUSION

On pourrait écrire un autre chapitre sur le périple qui ont marqué la construction. Une autre histoire sur le petit détail que l'on aurait pu soigner davantage encore. Ce ne serait que chercher le paille parmi la paille. Le 19 juin 2010, lors de l'inauguration du centre scolaire de Valette, nous avons pu mesurer la fierté et la joie de la population bovernionne. Ce fut la preuve que le Conseil communal avait eu raison de faire confiance à Geneviève Bonnard et Denis Woeffray. Un couple atypique s'il en est, mais diablement efficace et on peut l'affirmer: génial!

Il me reste à remercier incidemment tous ceux qui ont permis ce centre de devenir une réalité. De Monsieur le Conseiller d'Etat Claude Roch l'ouvrier du bâtiment, en passant par l'architecte cantonal et le bureau d'ingénieur. Que les enseignants et les élèves de Bovernier puissent profiter longtemps de ce petit bijou d'élégance, fruit de la folie de l'artiste et de la raison de l'homme!

LE VALETTE _LAUR AT | PRIX DE ÉLECTION 2011

_AGRANDISSEMENT DE L' ÉCOLE PRIMAIRE DES VALETTES

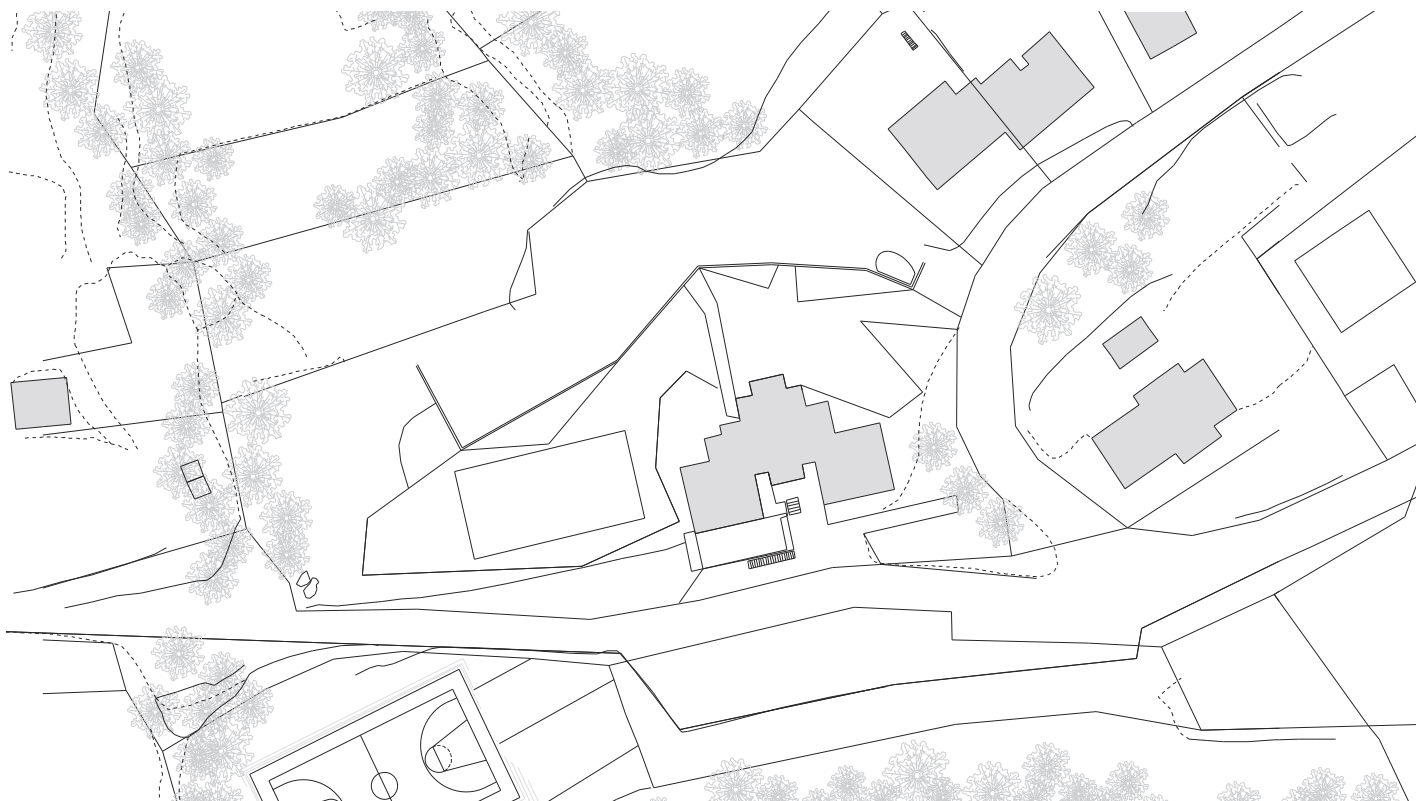
COMMUNE DE BOVERNIER

BONNARD WOEFFRAY ARCHITECTES









AGRANDISSEMENT DE L' ÉCOLE PRIMAIRE DES VALETTES

COMMUNE DE BOVERNIER

BONNARD WOEFFRAY ARCHITECTES

Comme une grande armure providentielle, l'agrandissement de l'école de Valette protège de manière naturelle le site de l'école du danger d'avalanche. Dans cette topographie forte que menace, descendant du Catogne, « le lavint er », le bâtiment s'implante de façon naturelle en bande de pente. Le mur habituel se plie en plan et en élévation pour se coller à la morphologie particulière du site et dégager le place de création et de portance aère. Le programme d'agrandissement regroupe différentes fonctions complémentaires au bâtiment de classe existant, pour le besoin de l'école et de la collectivité : gymnastique, activité créatrice, accueil de la petite enfance, accueil de l'écrit et chant et gymnastique.

Comme un petit train, les différentes fonctions s'enchaînent de manière logique par rapport au village et au fonctionnement de l'école: la garderie en tête, l'école primaire au centre, la salle de gymnastique en queue.

Les espaces sont juxtaposés, connectables et déconnectables pour une flexibilité maximale et une rationalité économique optimale. L'agrandissement est relié à l'existant par une passerelle jetée au-dessus du précipice.

Le programme de la commande d'avant-projet dans le chapitre contrainte particulière le précise ainsi : «...la construction devra être conçue de manière à résister à une éventuelle avalanche. L'implantation de nouveaux bâtiments doit créer une protection pour les bâtiments et les places de jeux...». De la collaboration avec l'ingénieur civil est né le concept technique appliqué aux bâtiments. Pour bloquer l'avalanche, les espaces majeurs mergent de la pente. Pour éviter l'avalanche, les espaces de service s'enterrent et s'inclinent latéralement.

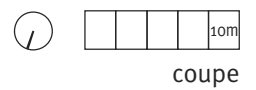
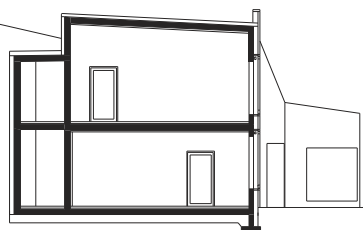
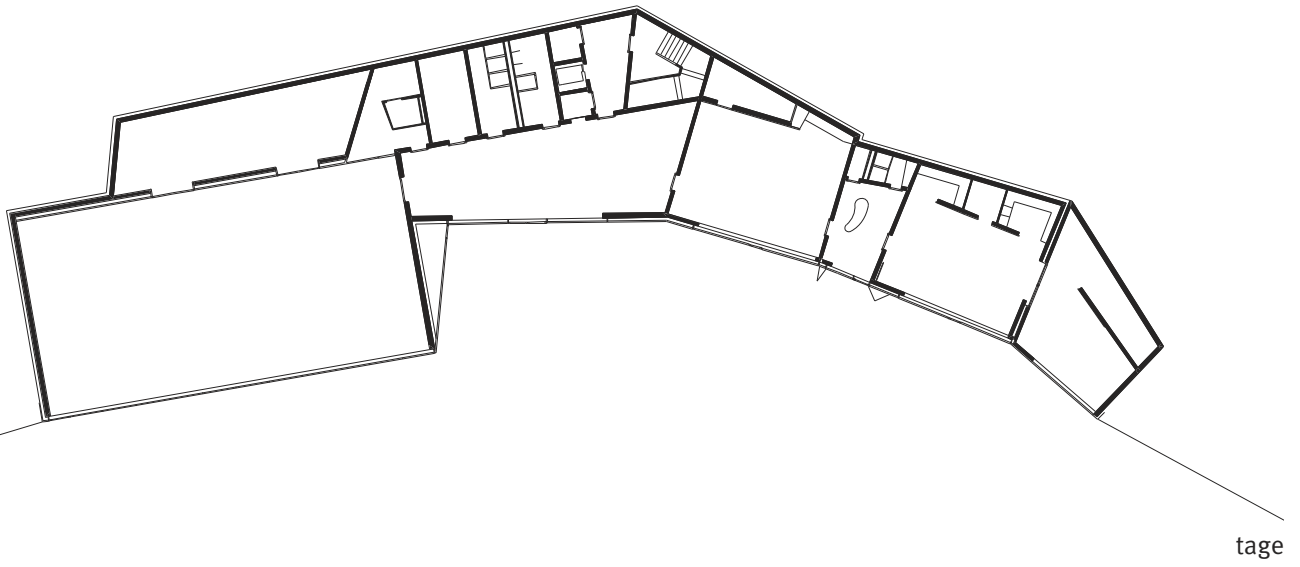
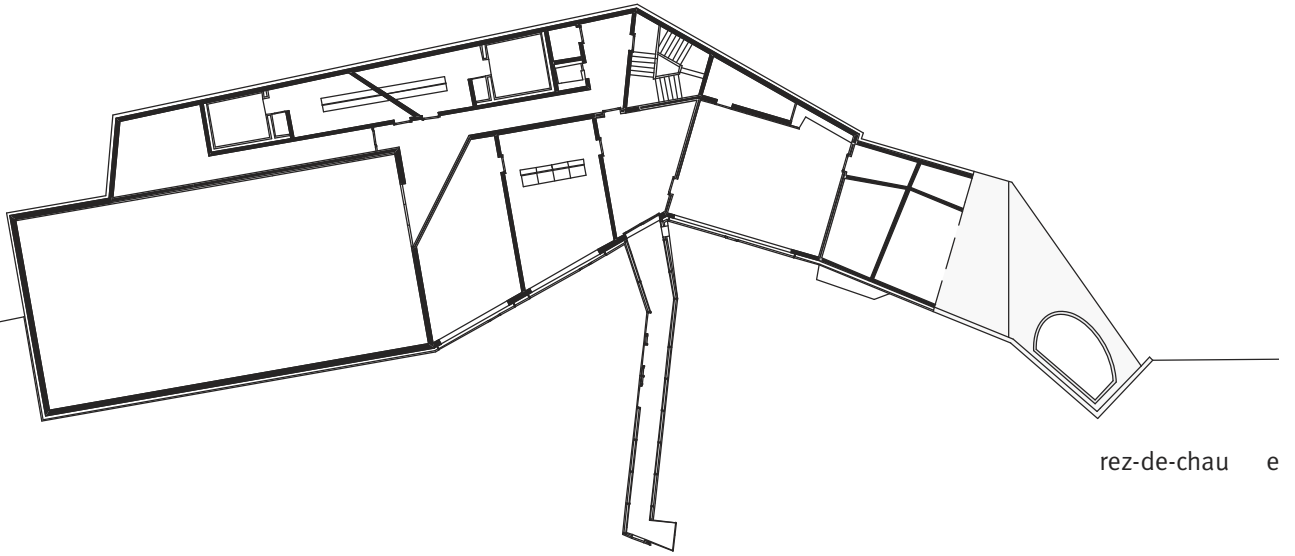
Les bâtiments sont réalisés en béton armé. Sa construction apparaît comme un ouvrage d'art. Pour supporter le poids et la poussée de la neige, l'agrandissement est conforté d'une suite de lames qui le renforcent sur son pourtour. En contraste au béton apparent, le plafond et paroi acoustique en bois multipliés contreplaqués et perforés confèrent aux espaces une certaine domesticité. Les teintes tendres ou vives colorent les espaces baignés de la lumière nord.

La seule façade mergente est habillée d'une peau métallique dont le vitrage affleure et miroite n'en altère pas la continuité. Les autres façades sont végétales. La brillance de l'aluminium brut reflète la lumière du coteau opposé et donne une nouvelle dimension au lieu.













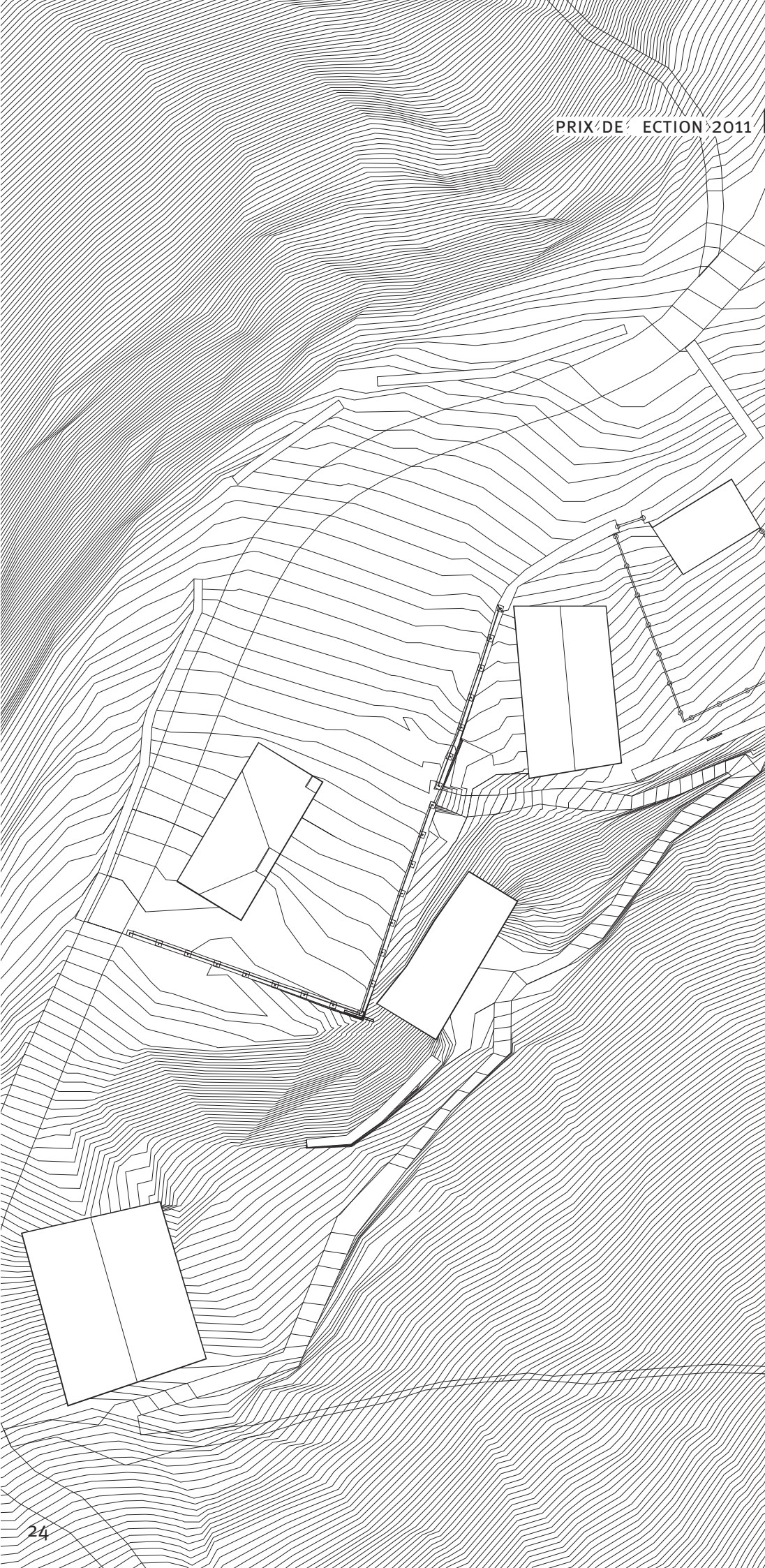


_ CENTRE D'ACCUEIL ET DE RESTAURATION, ALPAGE DE COLOMBIRE

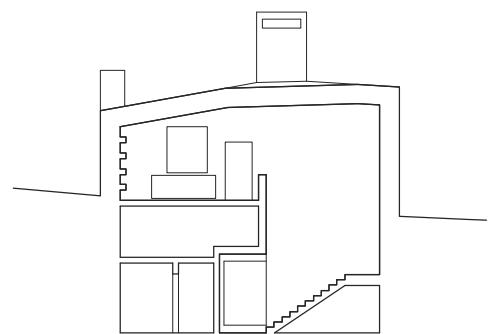
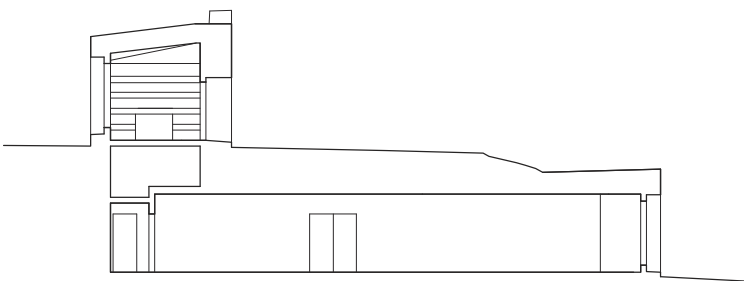
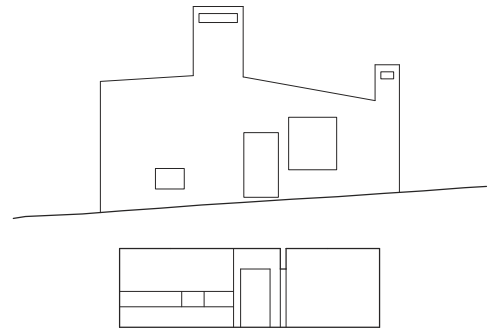
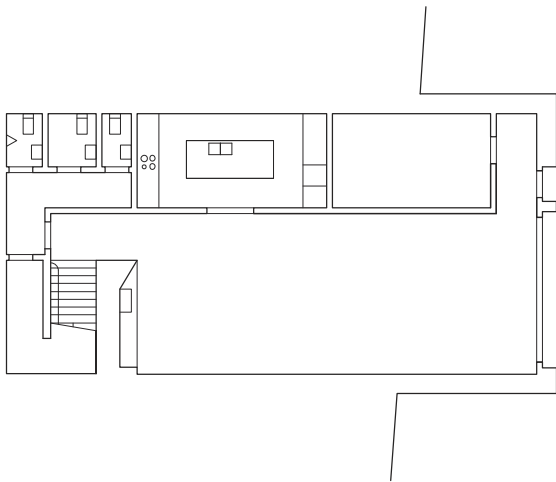
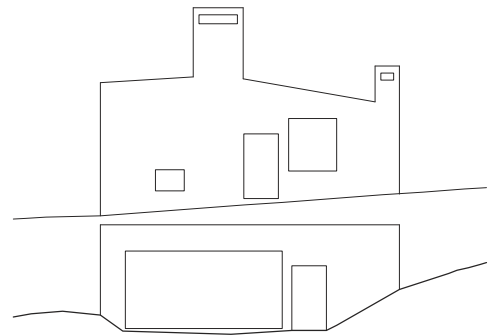
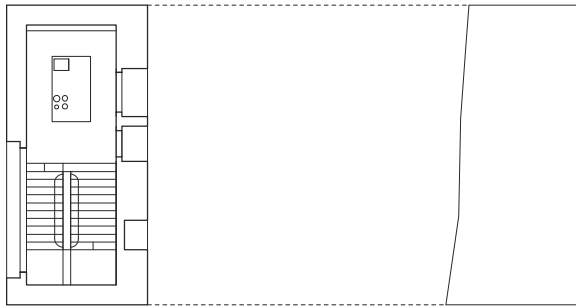
ASSOCIATION DU HAMEAU DE COLOMBIRE, MOLLENS

FRUNDGALLINA ARCHITECTES

Implanté entre deux constructions historiques en pierre, dans un lieu exceptionnel, le nouveau bâtiment se caractérise par un volume inscrit dans le terrain et mergeant en ses deux extrémités de altitude différente. Sa dimension et son orientation ont été définies précisément par la topographie du site. La terrasse supérieure, ancienne aire de traite de vache, conserve son caractère et sa proportion d'origine. L'impact volumétrique de la proposition sur ce site remarquable est réduit. Il est limité à l'apparition à la surface du terrain de deux formes minérales et précises, de empreinte abstraites et isolées d'ensemble contextuelle. Cette mergeance de inent le accueille l'espace principal et lui apportent la lumière naturelle de façon différenciée. Pour sa propre typologie, le bâtiment, ici mis en œuvre dans la plus simple expression, a remplacé la pierre. À la fois mur et toit, il exprime une multiple possibilité d'usage. La forte expression minérale devient le trait dominant de la nouvelle construction et confère au bâtiment une réelle authenticité établie par un dialogue particulier entre tradition et modernité.

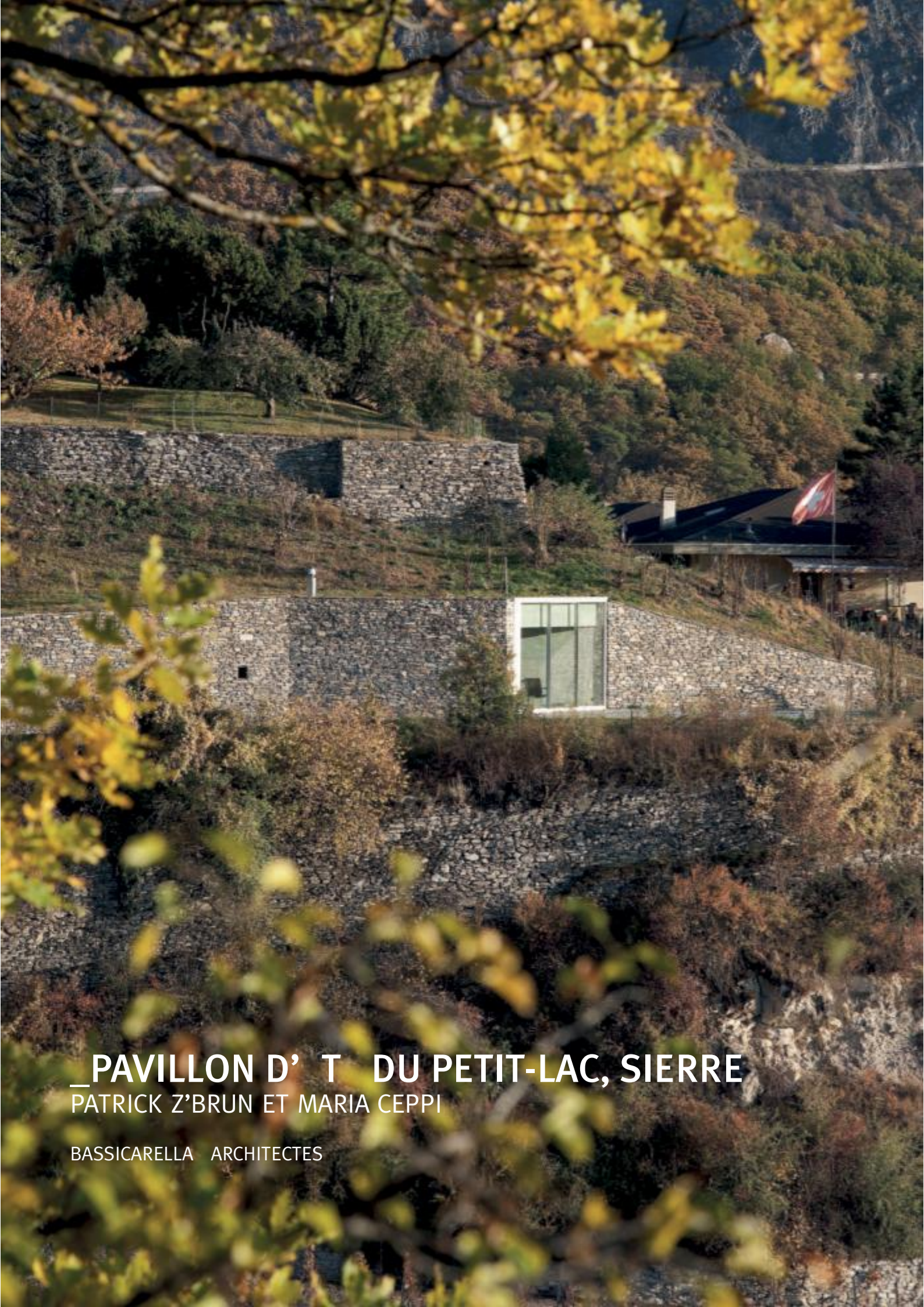






5m





_ PAVILLON D' T DU PETIT-LAC, SIERRE
PATRICK Z'BRUN ET MARIA CEPPI

BASSICARELLA ARCHITECTES

CONSTRUIRE LE PAYSAGE

Dans notre projet, nous recherchons la tension qui peut exister entre le lieu, le programme fonctionnel, la forme bâtie et la matérialité. Nous aimerions que cette perception de chose soit autant motionnelle que rationnelle.

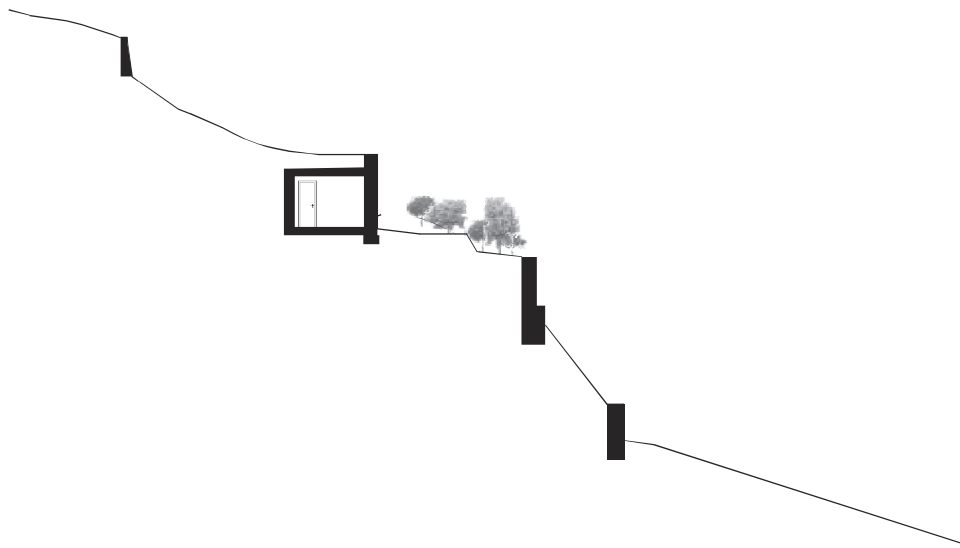
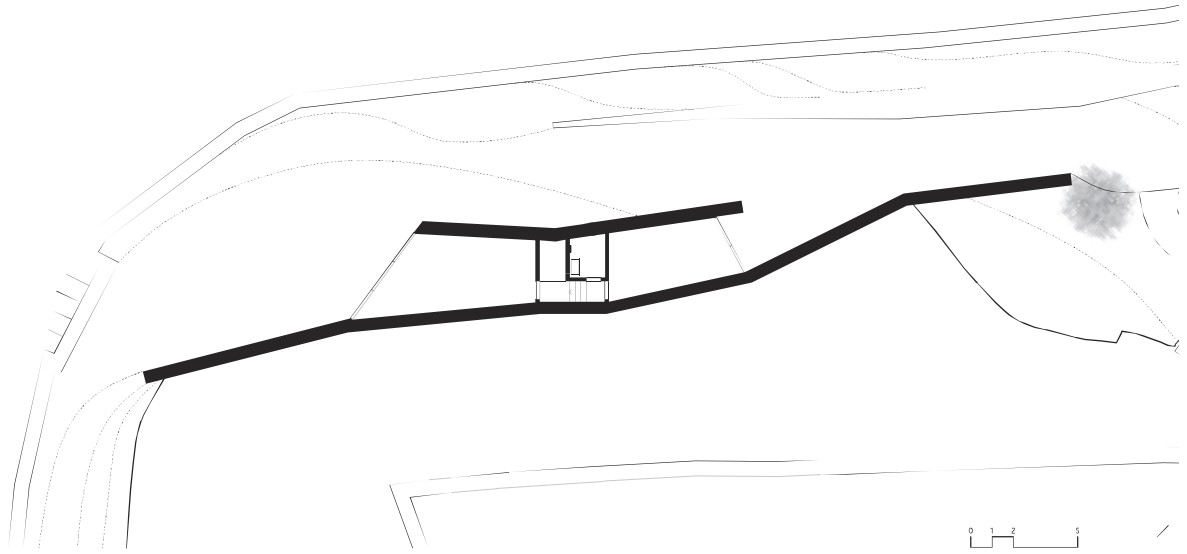
Le pavillon rural au-delà du Petit-Lac de Sierre est constitué de deux espaces : l'un plutôt introverti et orienté vers la montagne, l'autre s'ouvrant généreusement vers la vallée. Depuis la route qui mène au site, la construction est pratiquement invisible. Elle épouse le flanc de la colline en suivant la douce ondulation de la topographie, le seul ligne fort, reconnaissant la présence d'un habitat, tant la grande baie vitrée qui encadre la vallée.

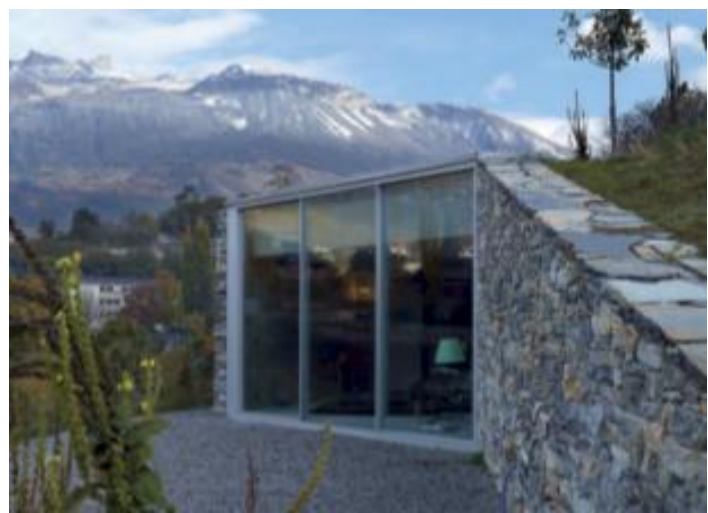
La beauté du lieu est autant liée à sa caractéristique paysagère naturelle qu'à la présence de mur en pierre sèche, permettant d'exploiter le vignoble dans cette région montagneuse. Le coteau du Lavaux est devenu patrimoine mondial de l'UNESCO grâce à cette structure paysagère, dans laquelle l'homme a autant œuvré que la nature.

Dans la nature, la perception que nous avons de chose est intimement liée à leur forme et à leur matérialité. En architecture, nous pouvons faire le même contact : la dichotomie forme-matérialité est indissociable de la façon dont nous percevons l'objet. La matérialité a une charge motionnelle puissante, elle forge le caractère de chose.

Le pavillon est un long mur en pierre sèche qui réinterprète le langage rural de la construction du territoire. Le pliage successif en plan et en coupe de mur, constituant la construction et leur extension au-delà de surface chauffée, permet de créer des espaces intérieurs et extérieurs en fusion avec le paysage.

À l'intérieur, les pièces suivent la topographie pour mieux s'y intégrer, mais aussi pour se différencier entre elles. Le caractère de celle-ci est fortement imprégné par l'omniprésence d'un béton brut. Le sentiment d'essentialité y est présent ; il nous projette dans la rude vie quotidienne de valaisan d'autrefois. Seule la grande générosité de l'ouverture vitrée nous éloigne de condition ancestrale qui paraissent encore habiter ce lieu. Le acquis de la condition moderne laisse la place de la pauvreté au pur plaisir de la contemplation du paysage.







The image shows a large-scale architectural project where a modern, translucent glass and steel roof structure covers ancient stone ruins. The ruins consist of various levels of stone walls and foundations, some with arched openings. The new roof is composed of a grid of dark metal beams supporting a series of glass panels that allow natural light to filter through, creating a pattern of light and shadow on the ruins below. The overall scene is a blend of old and new architecture.

**_ COUVERTURE DES RUINES ARCHÉOLOGIQUES,
SAINT-MAURICE**

ABBAYE DE SAINT-MAURICE

SAVIOZ FABRIZZI ARCHITECTES

L'abbaye de Saint-Maurice s'est implantée sur ce site il y a bientôt 1500 ans. Ce site avait certainement été choisi pour la protection offerte par le rocher. Protection qui s'est avérée, par la chute de pierre, être également un danger important.

Tout au long de l'histoire, ces chutes de pierre ont eu une influence importante, elles ont provoqué de nombreuses dégâts. On connaît quelques événements, par exemple 1611 : c'est une chute de pierre qui conduit à la décision de déplacer l'abbaye, 1942 un bloc détruit le clocher et la nef, ...ces chutes de pierre ont certainement été une constante dans l'histoire du site.

Notre projet essaie de montrer cette histoire. En 1942 pendant que le vide de 170 tonnes de pierre, il exprime ce danger permanent qui plane sur le site.

La toiture donne à l'intérieur une ambiance calme, presque de recueillement. Elle est disposée en fonction de la construction existante, afin de garder le dialogue entre la façade et le rocher. La toiture «de pierre» filtre la lumière, pour donner un éclairage diffus et régulier.

Le système est constitué de poutres principales sur 3 appuis. La poutre principale est haubannée sur 2 points d'appui ancrés dans la paroi rocheuse. La maçonnerie de pierre disposée sur la structure permet de reprendre l'effort du soulèvement du vent et contribue à absorber l'énergie de chute de pierre.



...1450



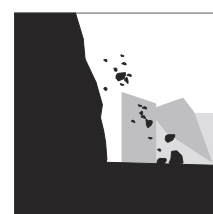
...1611



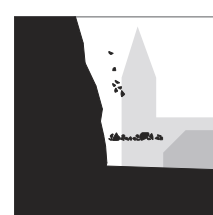
...1942



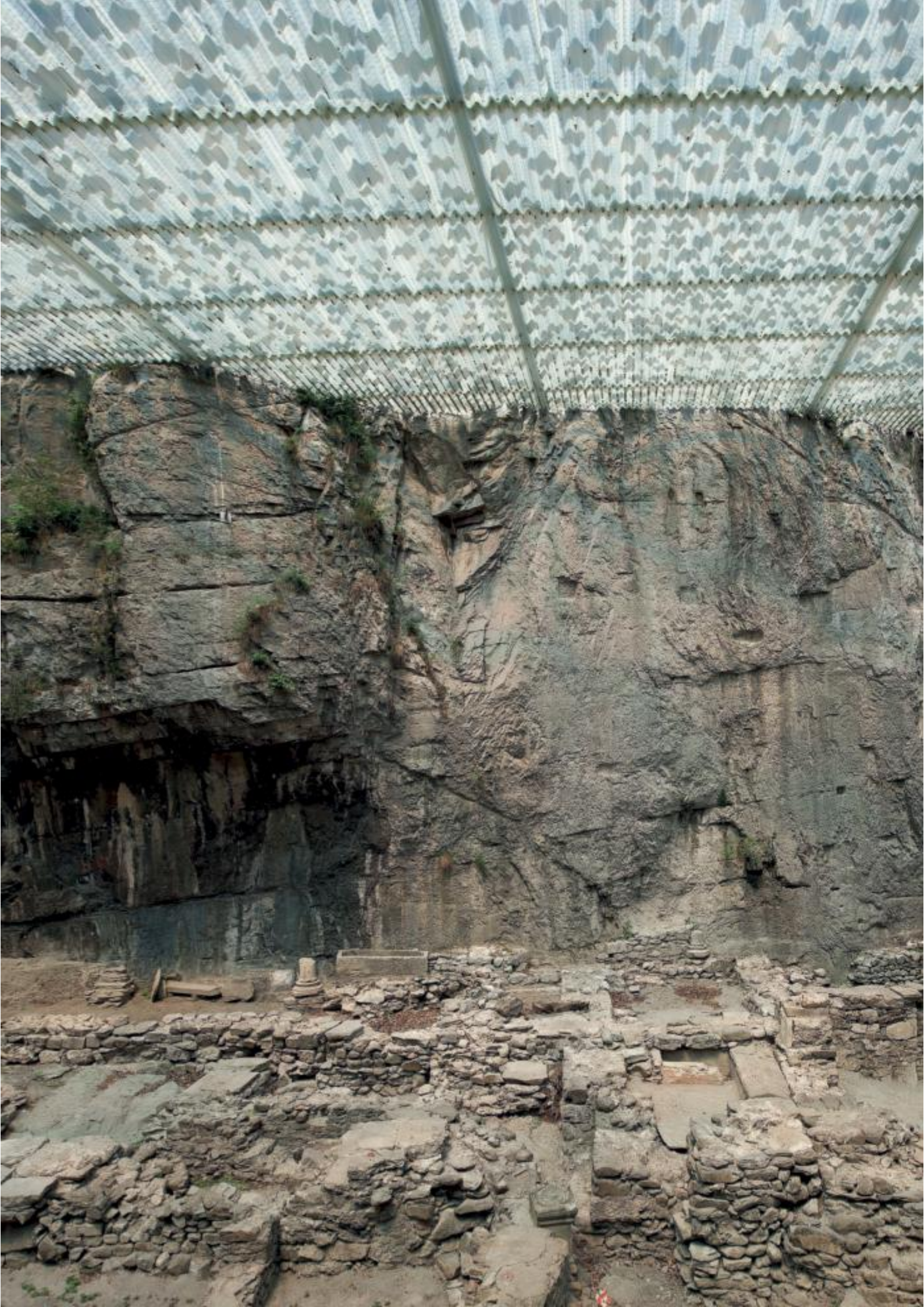
...2009

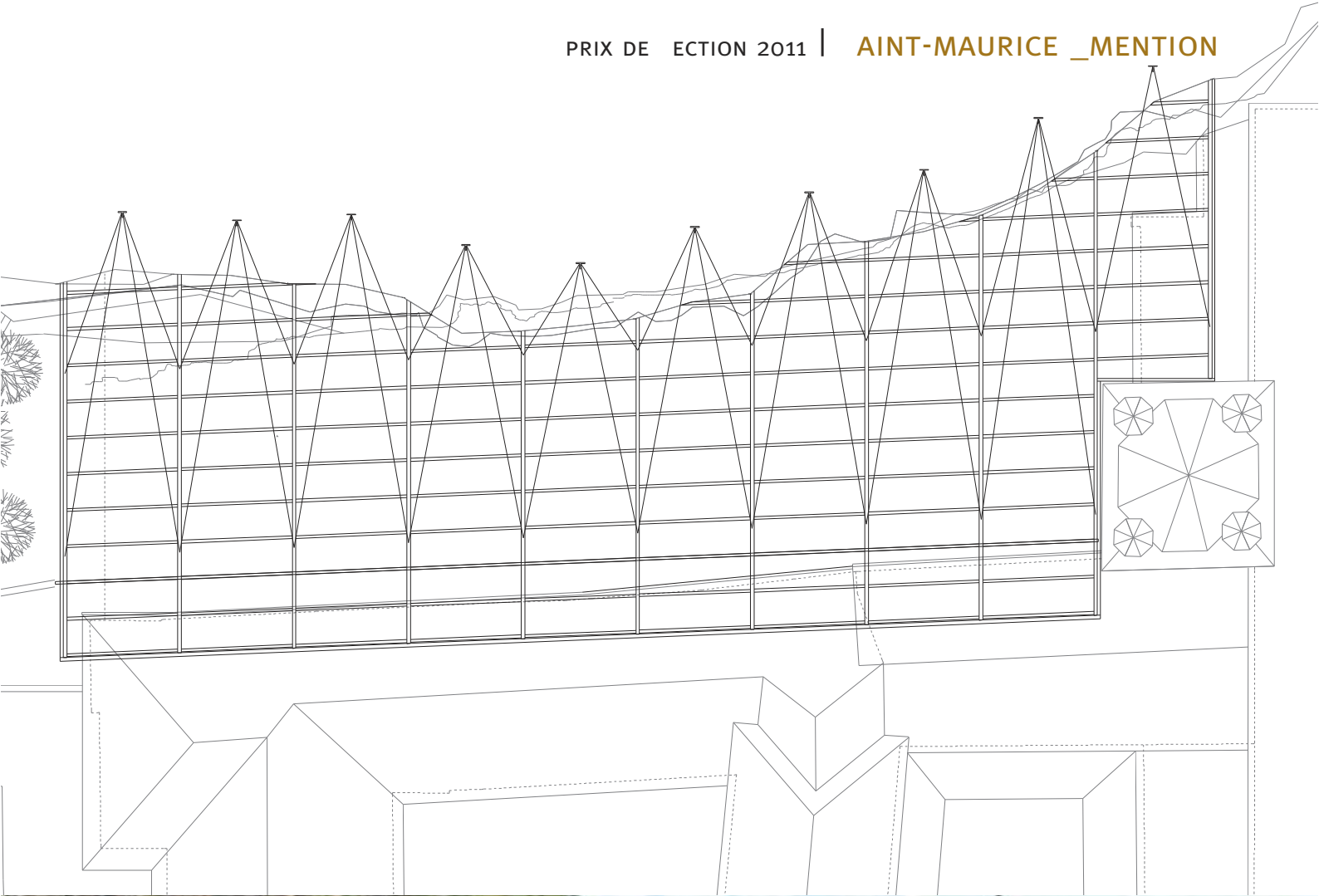


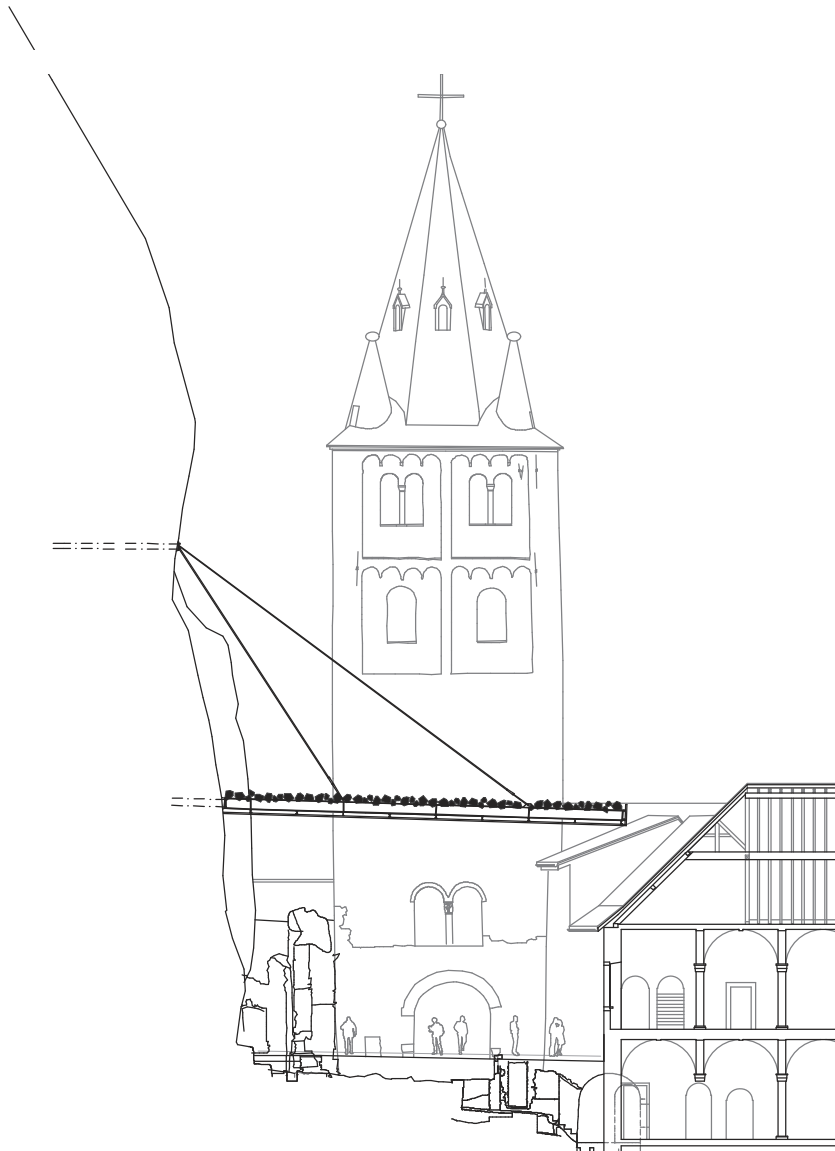
...2009



...2009







HABITATION PILLOUD _SALINS

Réalisation

2009

Maître de l'ouvrage

françoise et brigitte pilloud

Architecte

anako'architecture _grimi uat



HABITATION BARRAS _CORIN

Réalisation

2010

Maître de l'ouvrage

christian et veronique barra

Architecte

nomad architecte _ion



CENTRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE _NAX

Réalisation

2006-2007

Maître de l'ouvrage

fondation t beta

Architecte

chmid + jimenez architecte _nax/carouge



IMPRESUM

RÉCIPIENDAIRE DU PRIX 2011

MATRIÈRE D'OUVRAGE

Commune de Bovernier

ARCHITECTE

Bonnard Woeffray, Monthey

COMMISSION DU PRIX 2011

Michel Troillet, architecte, président de la Commission

Christophe Lugon-Moulin, architecte

Christophe Valentini, architecte

RÉPONSABLE D'ÉDITION

Patrimoine suisse,

Section Valais romand

Rue de la Lombardie 10, 1950 Sion

www.patrimoine-suisse.ch

IMPRESSION

Schmid Imprimeur SA, Sion

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

M. Hanne Henz, pp. 1,2,3,4 (couverture); pp. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21

M. Sandro Benedetti, p. 7 (Trient)

M. Jean-Marc Biner, p. 8 (La Giette)

M. Christophe Valentini, p. 8 (Hermence, Vex, La Sage);

M. David Gaguebin-de Bonnet et Benoît Pointet, p. 9 (Saint-Léonard)

M. Marc Bourgeois (Photoglob Zurich); p. 9 (Tour SuperCran)

M. Milo Keller, pp. 23, 25, 27

M. Thoma Jantcher, pp. 29, 31, 32, 33, 35, 37, 39, 41 (haut)

M. Alexandre Schafer, p. 38

Nomad Architecte, p. 41 (milieu)

M. Alexandre Kortu, p. 41 (bas)

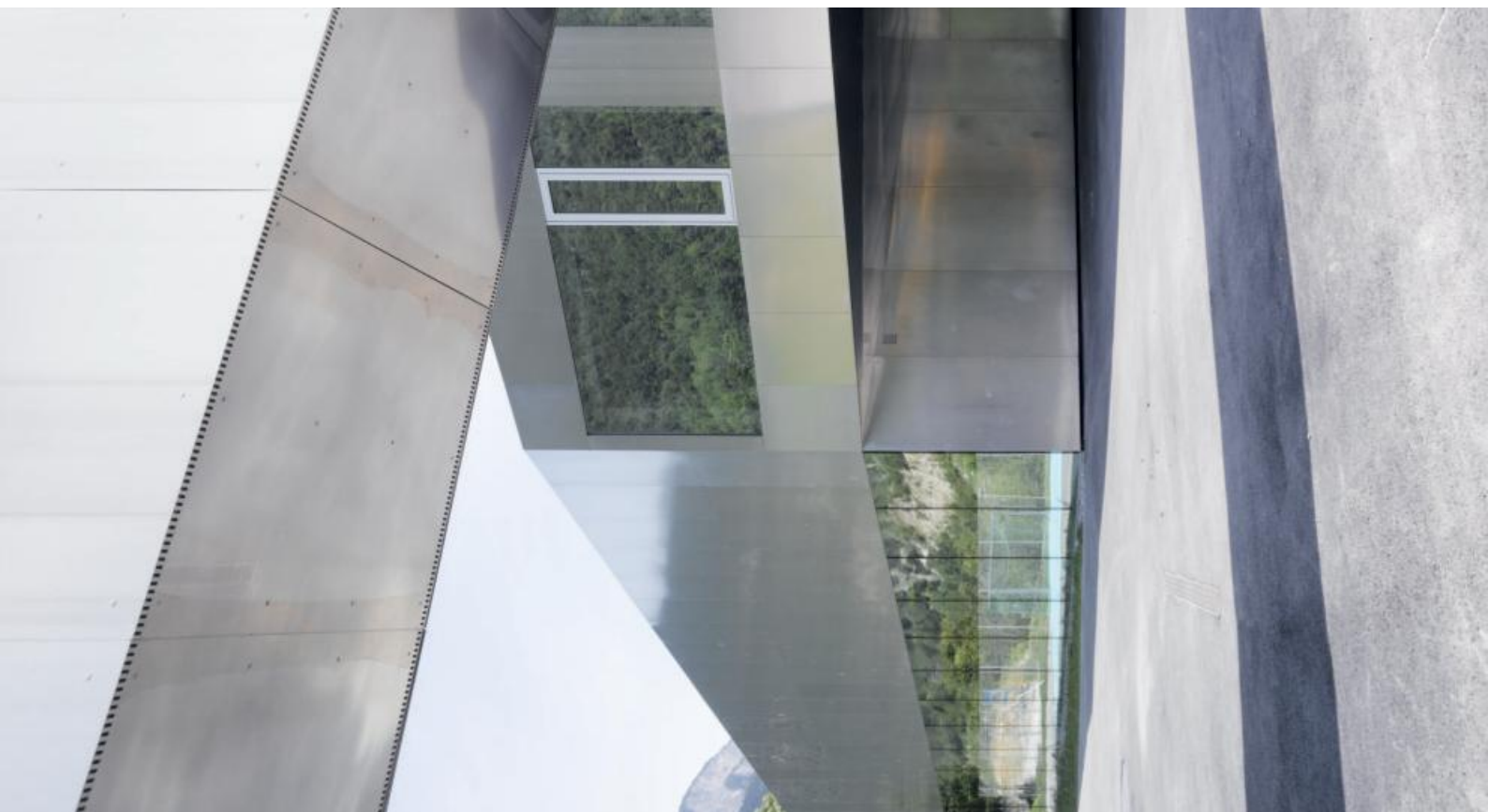


SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECCIUN DA LA PATRIA

MIGROS
pour-cent culturel

Sandoz
SANDOZ-FONDATION DE FAMILLE





_ LAUR AT DU PRIX DE ECTION 2011 _ AGRANDI EMENT DE L' COLE PRIMAIRE DE VALETTE
_ MA TRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE BOVERNIER
_ ARCHITECTE _ BONNARD WOEFFRAY, MONTHEY
_ R ALI ATION _ 2008-2010